



L'épilepsie garder le contrôle



IMAGINEZ QUE, chaque matin, en vous préparant pour aller travailler, vous ne sachiez pas si votre journée va se dérouler normalement ou si vous vous éveillerez sur le sol ou à l'urgence d'un hôpital.

Imaginez que l'on vous écarte de la plupart des emplois et que l'on vous interdise de conduire une automobile en raison de malaises qui ne surviennent que quelques fois par année, qui ne durent que quelques minutes et dont vous ne gardez aucun souvenir. C'est la réalité quotidienne des personnes atteintes d'épilepsie.

Heureusement, grâce aux traitements offerts aujourd'hui, la majorité des personnes épileptiques peuvent espérer une maîtrise complète de leur problème.

Dans ce numéro, les membres de la clinique d'épilepsie du CHU de Québec aborderont les sujets que vous, lecteurs du *Médecin du Québec*, avez choisis sur le thème de l'épilepsie.

En espérant répondre à vos attentes, nous vous souhaitons une bonne lecture !

Richard Desbiens

Neurologue

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.